UZÈS GESTION

Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UZES AMPELOPSIS (ISIN : FR0007049119)
Cet OPC est géré par UZES GESTION

Nom de l'initiateur : Uzès Gestion
Site internet : www.finuzes.fr
Contact : Appelez-le + 33 (0) 1 45 08 96 40 pour plus d'informations
Autorité compétente : Uzès Gestion est agrée en France par l'Autorité des marchés financiers sous le N° GP04000053. L'Autorité des marchés Financiers est chargée de superviser Uzès Gestion en ce qui concerne le présent document d'informations clé.
Date de production : 01/01/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Uzès Ampélopsis Equilibre est un Fonds Commun de Placement de droit français.
Durée : Le fonds a été créé le 06/10/1992 pour une durée de 99 ans (jusqu'au 06/10/2091) sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
SFDR : Le fond relève de l'article 8 du règlement UE 2019/2088 – SFDR (Règlement Disclosure)
Investisseurs de détail visés : Cet OPC est destiné à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels souhaitant s'exposer aux marchés actions des pays de la zone euro. Le FIA est éligible comme valeur de référence à des contrats d'assurance vie. Il est également éligible au Plan d'Epargne en Actions. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels et la durée de placement minimum pour un fonds action est de 5 ans, mais également de votre souhait de privilégier un investissement prudent tout en étant conscient du risque inhérent à tout placement en actions. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de rachats sont exécutées de façon hebdomadaire selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.
Indicateur de référence : Dow Jones Euro Stoxx 50 Euro Price Index
Dépositaire : Financière d'Uzès

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

Le Fonds a pour objectif de générer une performance annuelle supérieure ou égale à 2,5% en respectant une volatilité annuelle inférieure à 8% sur la période d'investissement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et flexible mise en œuvre sur différentes classes d'actifs (monétaire, obligations, actions, gestion alternative…) au travers d'investissements dans des OPC et des titres vifs

- Il n'existe pas d'indicateur de référence
- La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse d'OPC et de titres vifs au travers d'une analyse fondamentale. La sélection est à la discrétion du gérant.
- Le FIA est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les caractéristiques essentielles du FIA :

- L'actif du fonds est composé :

- Au minimum de 31% en parts d'OPC français, européens. Ces OPC pourront être gérés par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès. La part d'OPC de gestion alternative ne pourra dépasser 30%.

  Au maximum de 69% en actions, obligations ou autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés internationaux. Les titres susceptibles d'être sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs géographiques. Les obligations qui peuvent être sélectionnées dans le portefeuille peuvent être de toute nature (convertible, à taux fixe, à taux variable, etc.) sans aucune contrainte de notation. Le gérant a la possibilité d'investir sur des titres de catégorie « spéculatifs » ou non-notés en fonction de l'analyse financière et des fondamentaux de la société faite par la société de gestion

- au maximum de 10% de l'actif investi dans les titres de créance négociables français et étrangers.

- au maximum de 100% de l'actif investi en monétaire

- Ce fonds peut également intervenir sur les :
  - Contrats financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers ou de gré à gré, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux ou de change, sans rechercher de surexposition
  - Titres intégrant des dérivés

L'exposition globale du Fonds :
- Au marché action est comprise entre 0 et 100% de l'actif net
- Au marché obligataire est comprise entre 0 et 100% de l'actif net
- Au marché monétaire est comprise entre 0 et 100% de l'actif net

Le fonds peut être investi à tout moment dans des actifs non libellés en euro et ainsi être exposé au risque de change. L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de la zone euro pourra être de 70 % maximum.

Autres informations :

- La durée minimale de placement recommandée est 5 ans.
- Ce fonds est un OPC de capitalisation.
- Ce fonds peut détenir des liquidités dans les limites réglementaires
- Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 **3** 4 5 6 7

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPC sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement « sans risque ».
- L'OPC est classé en catégorie 3 en raison de son exposition aux marchés des actions et obligataire, tout en prenant en considération la contrainte de volatilité annuelle, qui doit être inférieure à 8%

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPC peut être exposé et pouvant entrainer une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de surexpositions du fonds lié à l'utilisation des instruments dérivés : la valeur liquidative du fonds peut baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- Risque de volatilité : le mode de gestion de l'OPC peut entraîner des variations importantes de la VL du fonds.
- Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents titres, il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés le plus performants.
- Risque de change : le risque de change demeure accessoire.
- Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des titres de créance peut baisser.
- L'investisseur peut perdre une partie ou tout son capital investi.
- Si le produit n'est pas détenu jusqu'à la période de détention recommandée, le risque peut être nettement plus élevé.
- L'investissement risque d'être perdu s'il n'est pas protégé.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 **Exemple d'investissement : 10 000 EUR** **Scénarios**		***Si vous sortez après 1 an***	***Si vous sortez après 5 ans***
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	5 642 EUR	5 724 EUR
	Rendement annuel moyen	-43,58%	-10,56%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	7 779 EUR	7 498 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,21%	-5,60%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	10 165 EUR	10 749 EUR
	Rendement annuel moyen	1,65%	1,45%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des couts**	12 217 EUR	15 710 EUR
	Rendement annuel moyen	22,17%	9,45%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si Uzès Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Pour votre protection, les actifs du fonds sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du fonds ne serait pas affectée par l'insolvabilité de l'initiateur. En cas de liquidation du fonds, les actifs sous-jacents seront liquidés et vous recevrez une part appropriée du produit de liquidation. Vous pourriez alors subir une perte totale ou partielle de votre investissement sans dépasser le montant de votre investissement.
Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

Composition des coûts

Ce tableau illustre les divers coûts supportés pour un investissement de 10 000 euros.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée (non acquis à l'OPC)	Nous facturons au maximum 4% de frais d'entrée pour ce produit	400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais courants	Nous facturons 2,15% de frais courants par an.	215 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la performance annuelle nette du fonds au-delà de 2,5%	20 EUR

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maximas applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

*Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2023. Ils peuvent varier d'année en année et ils ne comprennent pas les frais de transactions.

** La commission de surperformance sera prélevée au 31 décembre 2024.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.finuzes.fr

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, cette période de détention est recommandée en ligne avec la stratégie de gestion 'long' (à l'achat seulement).
Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment en effectuant la demande de rachat auprès d'Uzès Gestion, le rachat n'engendre aucun frais.
Les rachats sont exécutés de façon hebdomadaire selon les modalités décrites ci-dessous.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une plainte auprès de l'initiateur, vous pouvez le faire gratuitement et de la manière suivante :
Par e-mail à : contact@finuzes.fr
Par courrier postal à : Financière d'Uzès, 13 Rue d'Uzès 75002 Paris

Informations pratiques

- Le prospectus complet de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : www.finuzes.fr .

- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du vendredi qui suit la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le vendredi est un jour férié légal, la valeur liquidative de l'OPC est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.

- La valeur liquidative est disponible sur le site www.finuzes.fr et au 33 (0) 1 45 08 30 24.

- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

- La responsabilité d'UZES GESTION et de La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.

- La politique de rémunération est disponible sur le site www.finuzes.fr ainsi qu'en version papier sur demande.